

Compte-rendu du CHS du MORBIHAN  
Réunion du 18 février 2011.

Ce CHS n'aborde pas le budget qui est pourtant essentiel pour mettre en place les actions le plus tôt possible dans l'année.

Il y a eu un groupe de travail le 20 janvier 2011 avec les seuls représentants de l'administration qui ont fait ensuite un résumé des cahiers CHS des deux filières gestion publique et gestion fiscale.

Après avoir résolu une question de méthode de présentation, il a été convenu que Mme SALAUN présenterait les synthèses des cahiers CHS des deux filières et que les fiches seraient vues ensuite.

En ce qui concerne la **CH de Lorient**, les travaux pour les marches de l'escalier ont sans doute été fait. L'administration a confirmé que le devis avait été signé et que les travaux sont soit en cours soit terminés. Le décapage des travaux métalliques des escaliers extérieurs doit être effectué par les agents de service courant 1<sup>er</sup> trimestre 2011.

Pour la VMC du **CDIF de Lorient**, la société Iroise ventilation passe chaque année vérifier les installations ; ce qui a vraisemblablement été fait ou ne devrait pas tarder.

Pour l'**HDF de Pontivy**, une étude thermique est prévue par la Préfecture du Morbihan pour tous les bâtiments domaniaux ; il a été répondu à l'administration, que cela nous avait été dit l'an dernier sans que cela soit suivi d'effets. Mme FONT s'est engagée à demander un calendrier de ces études aux services préfectoraux.

Le hall de l'HDF a été refait et depuis il existe une circulation d'air beaucoup plus importante qui gêne les personnes de l'accueil. Pas de réponse de l'administration au-delà de ce constat.

Les trappes de désenfumage sont vérifiées chaque année.

L'alarme de la salle informatique a été coupée car elle n'est plus utile et sera enlevée prochainement par la société SVEG. Il ne doit donc plus y avoir de coupures électriques.

Les travaux de construction de la marquise de l'**HDF de Ploërmel** ont été effectué en 2010.

Les **fontaines à eau** sont fournies sur les sites les plus importants. L'administration précise que le coût de ce type d'équipement est très important et n'est pas prioritaire compte-tenu des restrictions budgétaires. Cependant, il a été acté de demander des estimations à différentes entreprises.

La **BCR** se plaignait d'un bruit important lié à un boîtier téléphonique. Une société est passée mais le boîtier est conforme aux normes en vigueur. Un devis a été demandé pour mettre une paroi permettant de limiter les nuisances sonores.

Sur la partie gestion publique, le chef de poste a contacté une entreprise pour remplacer le luminaire défectueux, les travaux sont en cours ou déjà fait.

**Le poste de Locminé** est un point noir dans le département. Il semble que la mairie envisage la construction d'un centre tertiaire cependant le loyer demandé est encore trop important et les négociations se poursuivent entre l'administration et les services municipaux. Dans l'immédiat, il n'y aura pas de réinstallation du poste ; en effet, la demande a été faite à l'administration centrale qui considère que ce dossier n'est pas prioritaire . Le problème de la tuyauterie en plomb a été évoqué sans que l'administration puisse donner une réponse. Il semble **urgent** de faire un diagnostic compte-tenu de la dangerosité d'un tel équipement. Une demande a été faite à Mme COLAS (L'Inspectrice Hygiène et Sécurité) afin qu'elle visite ce poste et fasse un diagnostic qui permettra d'appuyer le dossier auprès de l'administration centrale.

La fourniture d'un lit de secours demandé par la **trésorerie de Mauron** ne fait pas partie des équipements obligatoires nous a indiqué Mme COLAS. Il a été précisé que le CDAS fournissait les trousse de secours et qu'éventuellement le CHS pouvait acheter ce type d'équipement.

Le poste d'accueil de la **trésorerie de Questembert** est mal adapté. Il va être proposé d'élargir le plan de travail et de mettre un support pour le clavier de l'ordinateur afin d'éviter un certains nombre de mouvements. L'ACMO a insisté sur le caractère **urgent** de la réorganisation de ce poste de travail.

Les travaux de la conduite des eaux usées de la **trésorerie de la Roche Muzillac** sont en cours par les services municipaux. La mousse sur l'entrée du personnel a été traitée. Les problèmes de planéité du plancher du 1<sup>er</sup> étage de la trésorerie posent plus de difficulté à résoudre dans la mesure où, il ne semble pas possible de refaire un sol pour des raisons de contrainte architecturale. Cependant, là encore l'ACMO a insisté sur l'**urgence** des travaux à effectuer car ce défaut entraîne de nombreux problèmes de TMS. Plusieurs personnes ayant semble-t'il été obligées de consulter à cause de douleurs.

Le boîtier informatique de la **trésorerie de Rohan** ne peut pas être déplacé, une protection a été mise pour éviter les chocs trop violents.

En ce qui concerne la **trésorerie de Sarzeau**, il n'y aura pas de réinstallation du poste dans l'immédiat. Il semblerait que la mairie envisage la construction d'un centre tertiaire et que le relogement de la trésorerie soit compris, cependant pour l'instant cela n'est encore qu'un projet. Pas de réponse de l'administration en ce qui concerne les problèmes d'humidité. C'est un vieux bâtiment, municipal de surcroît, donc rien ne peut être fait. Pour les câbles électriques, ils ne sont plus sur les couloirs de circulations.

La **trésorerie de Vannes-Ménimur** devrait déménager au centre tertiaire qui est construit sur la commune de Saint-Avé aux alentours de juillet 2012.

Il a été demandé d'envisager une réorganisation des services compte-tenu de la place libérée par le service HLM qui a été supprimé. Le problème de chauffage récurrent dans ce poste semble insoluble puisque les canalisations de chauffage au sol ont été nettoyées en 2010 sans que les différentiels de température entre les différents services ne soient atténués.

Le problème de ventilation de la **trésorerie de Gourin** n'a donné lieu à aucune réponse par l'administration qui ne semblait pas être au courant.

La demande d'une machine pour la mise sous pli à la **trésorerie d'Auray** donnera lieu à étude par l'administration. La demande de radiateurs d'appoint est négative alors qu'il nous avait été dit le contraire lors d'un précédent CHS. Les fenêtres qui ont été refaites présentent des passages d'air ce qui montre le sérieux du travail effectué. Enfin, la caissière de la trésorerie remonte du coffre avec une caisse métallique dans les mains et la barrière de l'escalier est assez difficile à pousser ce qui occasionne un risque important de chute. Ce problème n'a pas été évoqué par l'ergonome du ministère venu faire le diagnostic pour l'accueil du CDFP.

La pose d'une vitre de protection a été faite pour le poste de **Lorient collectivités**. Un agent de service devrait passer prochainement dans le poste pour régler le problème des câbles. Un ordre de service a été signé à une entreprise pour effectuer les travaux sur la poignée de porte. L'administration n'est pas en mesure de dire si les travaux ont été faits ou non.

Pour le **poste de Port-Louis**, toutes les personnes ayant demandé un siège neuf ont été satisfaites.

Sur le site de la **DDFIP rue de la paix**, la chaise d'évacuation devrait être déplacée pour être mise au plus proche du collègue en ayant besoin.

Les fenêtres du 3<sup>ème</sup> étage sont difficiles à manipuler, les agents de service ont montré au personnel comment les ouvrir et les refermer afin qu'il n'y ait plus de problèmes.

Les couleurs sombres du bureau 307 ont été choisies sur le conseil de l'architecte.

Sur le **site de la cité administrative**, le bureau spécifique pour le collègue sera commandé dès que possible, le retard est lié à la mise en place de Chorus.

Il a été acté de faire une note d'orientation pour les exercices d'évacuation et d'insister sur leur importance auprès des chefs de service.

De même, sur la mise à jour des DUERP qui feront l'objet d'un comité de suivi permanent avec la présence des OS (réunion prévue chaque semestre). Ce comité

de suivi a pour but d'assurer la mise en œuvre du Document unique et des suites qui y sont données.

L'ACMO de la DIRCOFI a présenté le DUERP spécifique à cette direction. Le risque principal identifié est le risque routier car ces collègues sont très souvent en déplacement. Le DUERP a été adopté à l'unanimité.

Le scénario d'ergonomie corrective pour l'accueil du **CDFP d'Auray** a été présenté. Les conclusions de l'ergonome du ministère seront transmises aux membres du CHS dès que possible.

**L'immeuble l'Orientis** doit être libéré en juillet 2012, en raison du projet de restructuration de la gare de Lorient. Il faut donc réagir très rapidement et reloger le CDIF et les deux CH. L'HDF ne pourra accueillir que deux services sur les trois à reloger. Une demande a d'ores et déjà été faite à la mairie de Lorient pour qu'elle propose des locaux. Une réunion est prévue sur le site avec la Direction et les OS pour le relogement de ces différents services.

### Questions diverses :

-**Le parking du CDFP d'Auray** est un problème permanent avec des véhicules garés sur l'accès pompiers. Un collègue ayant eu un malaise n'a pas pu être évacué correctement faute de place suffisante pour le véhicule de secours. Une note devrait être faite par la Direction pour rappeler les consignes en la matière.

-Il a aussi été abordé les difficultés rencontrées par les **collègues handicapés** pour se garer à la **cité administrative** et plus particulièrement le cas de la place réservée d'un collègue qui est occupée par une personne valide pendant ses congés (photo à l'appui). Mme FONT a réagi très vivement à cette information et un rappel devrait être fait pour que cela ne se renouvelle pas.

-**L'exercice incendie de la DDFIP rue de la paix** n'a pas donné de résultats satisfaisants. En effet, le temps de sortie a été de 5 minutes au lieu de 3. Les sorties n'ont pas été faites dans les règles. Certains collègues n'ont pas entendu l'alarme. La signalétique est absente. Les enseignements devraient être tirés avec de nouvelles consignes et un exercice de contrôle sera refait dans les meilleurs délais.

Le prochain CHS consacré au budget se réunira le 7 avril.

### Vos représentants CGT:

Catherine BOUSSION- Trésorerie Vannes Ménimur  
Mickaël MOREAU- SIP Vannes Remparts